

Le p'tit Valbourgeois

Le Bulletin d'Information de la Mairie de Bouglainval

www.mairie-bouglainval.fr

N° 5-Mai 2016

Pour contacter la Mairie : mairiedebouglainval@bbox.fr ou par téléphone au : 02 37 22 88 08
Ecole : 02 37 22 81 73 — Service Restauration Scolaire (entre 11h30 et 13h30) et Centre de Loisirs : 09 81 34 88 08

L'Édito

Lors de sa séance du 18 mars, le conseil municipal a confirmé à l'unanimité le refus du schéma du Préfet concernant l'adhésion de Bouglainval à la nouvelle intercommunalité qui va de Nogent-le-Roi à Auneau-Bleury-Saint Symphorien. En parallèle, comme les communes de Maintenon, Chartainvilliers et Houx, les conseillers ont demandé la sortie de la commune de la CCTVM et l'adhésion à Chartres Métropole. L'agglomération va entériner cette demande dans sa séance du 28 juin, puis ce sera au Préfet de valider cette procédure dérogatoire. Nous devrions être définitivement fixé courant septembre sur notre future intercommunalité de rattachement.

Dans ce numéro, nous présentons rapidement les éléments budgétaires de la commune et les projets d'investissement pour 2016.

Nous revenons ensuite sur les événements qui se sont déroulés depuis le début de l'année et ceux à venir en mai et juin.

Le 10 avril dernier, Antoinette GASSE, la centenaire de Bouglainval qui allait souffler ses 103 bougies cette année, nous a quitté. En 2013, elle a reçu les clés de la ville en qualité de « citoyenne d'honneur ». Nous présentons nos plus sincères condoléances à la famille.

Le Maire
Philippe BAETEMAN



21 Mai—La rue aux enfants

18 Juin—Kermesse de l'école et Fête de la Musique

13 Juillet - Repas du 14 juillet dès 19h30, suivi de la retraite aux flambeaux et du feu d'artifice.

10 Septembre— Journée citoyenne

25 Septembre—Brocante / Vide Grenier

Inscriptions scolaires 2016-2017

Votre enfant est né en 2013, vous pouvez l'inscrire dès maintenant pour la prochaine rentrée scolaire à la Mairie aux heures d'ouvertures au public. Pour ce faire, vous devez amener :

- une copie du livret de famille
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- une pièce d'identité du demandeur

Après l'inscription en mairie, vous pourrez inscrire votre enfant auprès de la directrice de l'école (Mme DEKERF que vous pouvez joindre au 02 37 22 81 73 ou par mail ec-prim-bouglainval-28@ac-orleans-tours.fr).

Mme Dekerf a prévu de rencontrer les parents de préférence les vendredis de 8h30 à 15h30.

Vous venez d'emménager dans la commune (ou vous y viendrez d'ici la prochaine rentrée) et vous avez des enfants scolarisés en maternelle ou en primaire, vous devez procéder de la même façon pour inscrire votre enfant. **Dans le cas où votre enfant est déjà scolarisé, vous devez obtenir un certificat de radiation.**

Budget 2016 - Maîtriser les dépenses de fonctionnement pour poursuivre les investissements malgré les baisses des dotations de l'État.

Pour la deuxième année consécutive, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'impositions des 3 taxes (taxe d'habitation, taxe foncière bâti et taxe foncière non bâti), ainsi que les tarifs des services aux habitants.

Pourtant si on regarde l'évolution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'État ces dernières années, la situation n'est pas florissante : - 3 279 € en 2014, - 7 179 € en 2015 et - 8 000 € en 2016, soit 18 458 € de baisse en 3 ans ... et ce n'est pas fini, la baisse de 2017 sera similaire à celle de 2016. Au total, l'État aura ponctionné la commune de plus de 26 000 € en quatre années. Si la commune avait voulu conserver son niveau de recette, elle aurait dû augmenter les impôts de 12 %.

Il y a aussi les nouvelles dépenses obligatoires imposées par l'État comme l'instruction des demandes d'urbanismes qui était jusqu'au 31/12/2014 effectuée gratuitement par les services de la Préfecture (la DDT) et qui coûte, aujourd'hui, plus de 4 000 € par an à la commune.

La solution a donc été recherchée au niveau des économies sur les dépenses de fonctionnement sans pour autant réduire les services aux habitants.

Pour réduire les consommations d'énergie :

- Nous avons changé l'ensemble de l'éclairage public pour des lampes moins énergivores en 2015.
- Pour 2016, nous allons changer le système de chauffage du complexe communal. Une économie de 5 000 € par an est prévisible. L'investissement conséquent mais nécessaire (de l'ordre de 65 000 €) sera subventionné à hauteur de 70 % par l'État et le département.
- Pour 2017, nous prévoyons de remplacer les fenêtres de l'école maternelle qui permettra, là aussi, de réduire la facture d'électricité.

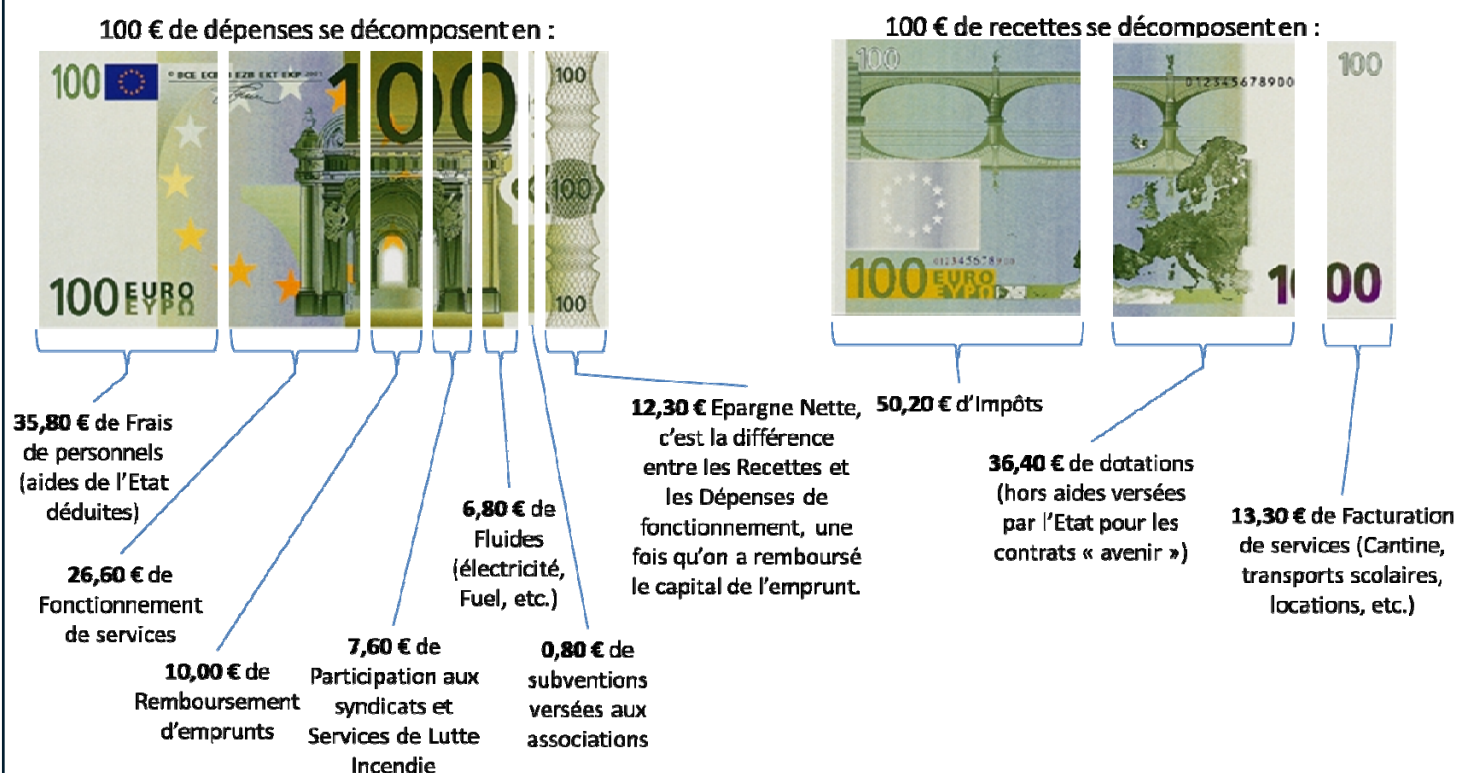
Du côté de la charge de personnels, il est très difficile de réduire le montant dépensé sans toucher à la qualité de service, nous avons cependant réussi à réduire temporairement, pendant trois ans, son coût en misant sur un contrat avenir pour le poste d'ATSEM (la personne qui aide la maîtresse à l'école maternelle).

A présent, nous comptons sur l'intégration de la commune dans une intercommunalité forte qui distribuera une partie de sa richesse, d'où le choix de Chartres Métropole, pour pérenniser le montant des investissements de Bouglainval (voir le numéro spécial n°4 du P'tit Valbourgeois de janvier 2016).

En 2016, le budget de fonctionnement de la commune s'équilibre à environ 538 500 € et le budget d'investissement à environ 200 000 € (hors remboursement de la dette).

L'encours de la dette au 1 janvier 2016 est de moins de 240 000 € (soit 316 € par habitant), l'annuité de la dette est de 43 500 € (soit 57 € par habitant). La capacité de désendettement de la commune est de 3,5 années (au-delà de 10 ans, ce ratio est à surveiller).

En regardant de plus près la répartition des dépenses et des recettes de fonctionnement, on trouve :



Les investissements prévus en 2016

La rénovation thermique du complexe communal

Actuellement le chauffage du complexe est assuré par un plancher chauffant électrique et un système de « radiant ». Cette installation est celle implantée à l'origine (il y a plus de 20 ans) et représente un coût important : la dépense électrique pour le complexe est de plus de 10 000 € par an. De plus, ce système est difficile à gérer afin d'avoir un confort : il fait trop chaud ... ou trop froid.

Nous envisageons un système à base de pompe à chaleur air-air réversible. La régulation de la température pourra être pilotée à distance et le système de climatisation permettra de réduire la température du bâtiment en été.

Au vu de l'économie d'énergie prévisible et du montant de subvention que nous pourrions avoir, le système sera rentabilisé en moins de cinq ans.

Une consultation pour choisir l'entreprise sera lancée prochainement, les travaux seront réalisés avant l'hiver prochain.

Au-delà du chauffage, c'est aussi l'éclairage qui sera repensé afin de réaliser des économies d'énergie. Finit les lumières du couloir ou des toilettes qui restent constamment allumées, un système de détection de mouvement automatisera leurs allumages et leurs extinctions.

La rénovation du mur de la cours de l'école

Même si le mur de l'école ne date pas de la construction initiale (1850), il montre à de nombreux endroits les traces du passé. Il était grand temps de lui redonnait un coup de jeunesse, ce sera fait durant l'été.

Le chemin des Eternys

Les promeneurs, qui rejoignent les champs du côté de l'antenne de téléphonie, se sont rendus compte de la dégradation prononcée du chemin qui monte depuis l'impasse des Eternys. A terme, ces dysfonctionnements amèneraient des nuisances au niveau de l'entrée de l'impasse, il était donc urgent d'intervenir.

Le stade

La nécessité d'installer des sanitaires pour les associations sportives, l'école et le Centre de loisirs se fait ressentir depuis de nombreuses années. Le Bouglainval Omnisport Club (l'association qui pratique la pétanque en Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal (FFPJ)) souhaitait aussi depuis longtemps l'installation d'un système d'éclairage sur les terrains de pétanque et la pose de toilettes, devenus indispensables lors de leurs compétitions. C'est dans une véritable logique partenariale Association - Commune que seront réalisés ces travaux.

Vous souhaitez pratiquer la pétanque en toute convivialité, n'hésitez pas à rejoindre l'association. Pour plus d'information, vous pouvez contacter son président, Michel SANNIER.

Les jeux d'enfants à l'école

Après l'installation des jeux dans la cour de l'école de maternelle, il paraissait logique de réfléchir à des jeux pour les plus grands. Un montant a donc été alloué lors du vote du budget et la Commission Apprenti Citoyen (CAC) doit travailler sur ce dossier.



Un distributeur pas comme les autres

Vous avez probablement remarqué un drôle de distributeur emballé en face de la Mairie.

Il s'agit d'un distributeur de pains fabriqués tous les jours par un artisan boulanger dans les règles de l'art.

Les avantages :

- du pain frais 24 h / 24 et 7 jours / 7.
- 1,30 € la baguette "tradition" ou 2,50 € les deux
- paiement en monnaie (pas de billet) ou par carte bleue en paiement sans contact
- le weekend viennoiseries possibles pour 2,50 €
- facilité d'utilisation avec accès facile
- Et plus de besoin de faire des kilomètres en voiture pour acheter votre baguette

Mise en service prévu le 18 mai.

La Citoyenneté n'est pas un vain mot pour les membres de la CAC (Commission Apprentis Citoyens)

Des apprentis "Cuistots" à la recherche de leur Roi et de leur Reine... c'était le 31 janvier dernier

C'était une évidence pour nos apprentis citoyens d'organiser un gouter "galette des rois" auprès de nos cheveux blancs. Après avoir lancé plus d'une soixantaine d'invitation, une quinzaine ont répondu présents au grand désespoir de ceux qui ne pouvaient se déplacer ce jour-là.

Véritable moment de partage et d'attention, nos apprentis citoyens, mais aussi nos aînés, ont pu échanger quelques mots, quelques rires et leurs secrets de recette des galettes des rois !

Alors, surveillez bien vos boîtes aux lettres en janvier prochain... qui sait... une invitation vous sera peut-être destinée pour une 2ème édition ?



Confection des galettes aux pommes,



Puis, confection des couronnes



Nos cuistots du jour.

*Un grand merci aux parents et à Nelly
(cheveux blancs) pour leur précieuse aide.*



Et place à la dégustation...



Des apprentis très solidaires à la fête « La Rue aux Enfants »

Nos apprentis citoyens vous attendent à leur stand le 21 mai prochain de 14H à 17H à la fête « La Rue aux Enfants » organisée par la Fabrik (cours de l'école) pour collecter vos jouets (propre et en bon état) qui encombrent vos placards, votre grenier, votre garage... Leur objectif est d'enseigner les familles les plus démunies pour Noël en remettant leur « butin » aux Restos du cœur. Merci de votre soutien, on compte sur vous !!!



De nouveaux visages aux services de la Mairie

Après trois ans de bons et loyaux services, son contrat arrivant à son terme, Nicolas Chenu a quitté les services techniques de la commune. Gestion des espaces verts et entretien des bâtiments n'ont plus de secret pour lui. Nous le remercions pour son engagement pendant trois années au sein de la commune et lui souhaitons de trouver rapidement un emploi correspondant à ses compétences.

Pour le remplacer nous avons fait appel à un autre jeune en contrat avenir. C'est Maxence Desrozières qui a rejoint Ricardo Forest pour l'assister. Ayant un CAP dans la gestion des espaces verts, les plantations n'ont pas beaucoup de secret pour Maxence, ainsi il pourra développer ses compétences au profit de la commune et acquérir les bases des métiers d'entretien des bâtiments communaux. Vous aurez forcément l'occasion de le croiser dans le village au cours des trois prochaines années.

Nous souhaitons à Maxence la bienvenue.



Côté secrétariat, Ajtene Oarri a précipité sa fin de contrat afin de se consacrer pleinement à la naissance de son nouvel enfant. Nous profitons de ces quelques lignes pour souhaiter à la famille nos plus sincères félicitations.

Ça n'a pas été facile de trouver une personne pour aider Muriel Bonnetot au secrétariat, initialement nous envisagions de procéder au recrutement d'un nouveau contrat avenir. Nous avons finalement misé sur un profil un peu différent, et c'est ainsi que nous accueillons Damien Duchâtel sur un autre type de contrat aidé. Son contrat, d'une durée hebdomadaire de 20 heures, sera pour une durée maximale de deux ans.

Nous souhaitons la bienvenue à Damien.



10 Septembre—Première Journée Citoyenne

J'ai rêvé d'un monde où l'entraide n'était pas un vain mot, où les Hommes construisaient collectivement, une vie meilleure pour tous. Où les mots « solidarité », « fraternité » et « citoyenneté » avaient un vrai sens... Mais ce monde existe, j'en suis convaincu. Venue de l'Est (très exactement de Berrwiller en Alsace), le principe d'une journée citoyenne a été posé par Fabian Jordan (le Maire de Berrwiller) dès 2008.

Depuis, c'est 250 communes et plus de 30 000 habitants qui mènent cette opération. L'idée est simple, pendant une journée, nous tous, habitants de la commune, associations, professionnels, agents municipaux, unissons nos efforts pour réaliser bénévolement des chantiers de réparation, d'embellissement et d'entretien de notre cadre de vie.

Certains chantiers ont déjà été identifiés : à l'école (pour repeindre les marelles), sur le chemin cyclo des apprentis citoyens qui permettra à tous nos enfants de rejoindre le bourg et le domaine du Grand Gland par un circuit sécurisé, à l'église pour un grand nettoyage ou pour participer à la rénovation d'un symbole du christianisme vieux de plus de 800 ans.

Cette journée est aussi un moment de rencontre, dans la bonne humeur, entre concitoyens, ceux que l'on connaît depuis longtemps, ceux que l'on ne fait que croiser, ceux qui viennent d'arriver dans la commune, les jeunes et les plus âgés...

Et pour parfaire cette journée, l'ensemble des bénévoles se retrouvera autour d'un repas dans une ambiance conviviale.

Vous souhaitez vous joindre à cette journée, vous avez des idées de chantiers, contactez nous à la Mairie.

Ça c'est passé début 2016

Le Dimanche 17 avril, la ferme autour du Grain a organisé sa journée « Portes ouvertes »

Cette manifestation gratuite a lieu tous les ans où de nombreuses animations permettent de se rencontrer et d'échanger.



Concours de chien de troupeau



Ballade en calèche



Fabrication de pain artisanal

Et cette année première édition de la Fun Vallée : course à pied d'obstacles



Echauffement collectif en musique



RDV l'année prochaine !!!

Ça c'est passé début 2016 - suite

Le Samedi 30 avril, l'association du Manteau de Saint Martin a organisé une soirée à Thème « Soirée Disco ». C'est plus de soixante dix personnes qui ont répondu à l'invitation sympathique de Gisèle PRETET, la Présidente du Manteau de Saint Martin pour déguster le repas concocté par Jorge dans une ambiance déchaînée. Nombreux participants avaient joué le jeu en venant déguisés à la soirée.



Les bénéfices de la soirée ont permis de financer une partie des travaux de rénovation de la serrure de la porte principale de l'église.



L'association du Manteau de Saint-Martin a pour objet la sauvegarde du patrimoine autour de l'église. Depuis sa création, de nombreux travaux ont été réalisés comme le vitrail de la porte principale, la rénovation du matelassage des portes, le fond baptismal « De Valpinçon », les bancs, le blindage de la porte de la sacristie, le lutrin, de nombreux tableaux et tant d'autres choses.

Ces réalisations ont été possibles avec les participations financières de la commune, du conseil départemental, de privé et de la réserve parlementaire du député Jean-Pierre GORGES.



JP GORGES lors de l'inauguration de certains travaux en septembre 2009.



Ça c'est passé début 2016 - suite

Dimanche 8 mai, la Mairie organisait la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945. Malgré un weekend férié prolongé, de nombreux participants étaient présents pour rendre hommage à nos anciens combattants.



C'est Ambre et Angéline, deux apprenties citoyennes, qui ont lu le discours de l'UFAC (l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre).



Après la commémoration, les personnes se sont retrouvées à la Mairie autour du verre de l'amitié.



Ça c'est passé début 2016 - suite

Lundi 9 mai, plus de 200 enfants, de grande section de maternelle au CM2, se sont retrouvés au stade de Bouglainval pour participer à un biathlon.

Cette épreuve est liée à l'initiative des enseignants des communes de Bouglainval et Berchères-saint-germain / Poisvillers en partenariat de l'USEP (Union Sportive des Ecoles Primaires).



L'épreuve consistait à effectuer un parcours mêlant course et tir de précision (sarbacane).

Les plus jeunes avaient un parcours de 1200 mètres à effectuer avec 3 zones de tir et les plus grands avaient un parcours de 2000 mètres avec 4 zones de tir.

Pas si facile, les cibles mesuraient 25 cm de diamètre et étaient positionnées à 1,5 mètres du tireur. 3 tirs étaient prévus : position debout, à genoux, couché.

Les plus grands avaient un 4ème tir sur une cible plus petite de 15 cm de diamètre placée à 2 mètres d'eux. Ils avaient par contre le choix de la position pour ce tir de précision.

Les épreuves se déroulaient en équipe.



Samedi 18 Juin 2016

Fête de l'école et Fête de la Musique

organisées par l'A.P.E.B. et la Mairie

1) Kermesse de l'école,

organisée par l'A.P.E.B., les bénéfices sont au profit des enfants de l'école

10 h Spectacle des enfants de l'école avec la participation des enseignants

11 h 15 Remise des prix par les membres du Conseil Municipal

12 h Repas complet sur place

adultes 8 € et enfant 5 €, uniquement sur réservation, coupon à retirer

à la Mairie ou auprès de Mme Millet 06 74 89 42 59

14 h - 16 h Kermesse, nombreux jeux pour enfants, buvette (boissons, gâteaux) sur place

2) Fête de la Musique, organisée par la Mairie

18 h Début de la Fête de la Musique, apéritif offert et possibilité de se

restaurer sur place, vente frites - saucisses, boissons, crêpes

ou venez avec votre panier repas, on vous laisse un barbecue à disposition.

19 h Début du spectacle par l'intervention des enfants de l'école

20 h Grand spectacle musical avec la participation d'artistes locaux *

23 h 30 Grand feu de la Saint-Jean

** Vous faites de la musique et vous cherchez un public pour
exprimer tout votre talent ... N'hésitez pas, rejoignez nous !*

Contactez Sylvie Lehoux à la Mairie.





La Rue aux Enfants : un festival pour toute la famille Samedi 21 mai à partir de 11h

C'est une véritable transformation qui attend notre village samedi 21 mai : le centre-bourg accueillera une multitude d'animations gratuites pour toute la famille.

Faire découvrir des activités et des jeux nouveaux aux enfants et à leurs parents, les voir partager des moments de plaisir et de complicité, c'est la récompense et la raison d'être de deux associations de la vallée de l'Eure : La Fabrik', café culturel pour les enfants de 0 à 16 ans et leurs familles, créé à Bouglainval l'an dernier, et l'Eure des Jeux, la ludothèque de Maintenon depuis bientôt 6 ans.

D'habitude, ces deux structures animées par des bénévoles ouvrent le week-end : la Fabrik' propose des ateliers-découverte (et de bon repas végétariens) à la salle des fêtes de Bouglainval un week-end par mois, tandis que la ludothèque installe des jeux à la maison des associations de Maintenon chaque dimanche après-midi et le vendredi soir pour les adultes.

Le 21 mai prochain, tous les bénévoles réunissent leurs forces pour inventer une journée pleine de surprises ! Cet événement, qui aura lieu à l'occasion de La Journée Mondiale du Jeu, laissera une grande part à celui-ci, sous toutes ses formes : **jeux de société, jeux de rôles, grands jeux, jeux coopératifs ...** Mais une large place sera aussi donnée à de **nombreux ateliers, animations et spectacles : yoga, conteurs, circassiens, musiciens, danseurs, gourmets... feront également partie de la fête !**

L'objectif : se réapproprier nos espaces quotidiens, se rencontrer, se mélanger, découvrir, s'extasier, s'enthousiasmer, jouer...

L'organisation : totalement **bénévole**, elle fédère déjà une trentaine de personnes et s'appuie sur les bénévoles actifs des deux associations à l'initiative de ce projet. La municipalité de Bouglainval nous accompagne sur ce projet grâce à son aide logistique et la mise à disposition des lieux.

La programmation : ateliers jardinage, pain, chants en famille, contes, jeux gratuits, espaces bambins, danses, murs de peinture, artistes de rue, musique, restauration du terroir, funambule ET DES SURPRISES ! Il y en aura pour tous les goûts, pour toutes les envies !

Ce sera une belle journée, gratuite, pour toute la famille. Réservez donc votre 21 mai pour être de la fête !

Restauration et buvette sur place - Renseignements et programme sur <http://lafabrik.e-monsite.com/> et www.euredesjeux.fr



Avec le soutien financier et technique de :



Plan canicule 2016 –Registre



La Mairie a mis en place un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées de sa commune vivant à domicile qui en font la demande, dont la finalité exclusive est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. Si vous correspondez aux critères, vous pouvez demander votre inscription ou celle d'un proche. Pour plus d'information, rendez-vous sur le site de la Mairie.



Les pompiers de Mantenon recrutent des volontaires ...

En 2015, les Sapeurs-Pompiers de Mantenon ont organisé une journée « Portes Ouvertes » pour faire découvrir l'activité de Sapeur-Pompier volontaire et susciter de nouvelles vocations.

Cette journée a rencontré un franc succès et déjà 3 nouvelles recrues nous ont rejoint. Le Centre de Secours de Mantenon continue de recruter.

Si vous souhaitez devenir sapeur-pompier volontaire, vous pouvez contacter la mission volontariat du Service Départemental d'Incendie et de Secours au **02 37 91 88 89** ou envoyer un mail à l'Adjoint au Chef de Centre sur contactrecrutement.csmaintenon@gmail.com

Nuisances sonores - Limitation de l'usage des appareils automatiques

L'utilisation des matériels amenant des nuisances sonores (tondeuse, taille haie, tronçonneuse, etc.) est tolérée du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Feux Interdits

Par **arrêté préfectoral**, nous vous rappelons qu'il est **strictement interdit** de brûler des déchets verts sur la commune **et tout autre matériaux**.

Vous pouvez déposer vos déchets verts : feuilles, herbes tondus, branchages à la déchetterie de Pierres (l'accès est gratuit, pour les nouveaux arrivants, vous devez faire une demande de carte d'accès au préalable avec un justificatif de domicile et votre carte d'identité).

Dans le cas où vous auriez plus de 2 m³ à déposer vous pouvez contacter la déchetterie, les 2 m³ étant votre droit hebdomadaire, vous pouvez déposer en une fois votre droit mensuel (à savoir 8 m³).

Il est **rappeler** aux propriétaires qu'ils doivent maîtriser les arbres ou arbustes en limite de propriété pour ne pas qu'ils empiètent sur le domaine public et entretenir les abords de leur propriété.

De plus, la vallée du Larys n'est pas une décharge et il est interdit d'y abandonner tous déchets (verts ou autres) sous peine de poursuite.

Horaires d'ouverture du secrétariat

Mardi de 16h30 à 19h

Mercredi de 10h à 12h

Samedi de 10h à 12h

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

TRANSBEAUCE

Eure & Loir
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Vous n'avez pas de moyen de transport, sachez que vous pouvez bénéficier du service « Transbeauce à la demande » pour vous déplacer. Pour cela, il suffit de les contacter au **0812 04 28 28**.

Tarif : 1,75 € pour un trajet de moins de 15 km, et 3,55 € pour un trajet de plus de 15 km.

Vous pouvez effectuer vos réservations :

- du lundi au vendredi de 7h à 19h
- le samedi de 8h30 à 12h30

Pour un déplacement le lendemain, votre réservation doit être effectuée au plus tard la veille avant 17h.

Pour un déplacement le lundi, votre réservation doit être effectuée au plus tard le samedi avant 10h30.

Ce service est assuré par des véhicules adaptés au transport des personnes à mobilité réduite, handicapées, malvoyantes ou non-voyantes.

Le p'tit Valbourgeois

Bulletin d'Information de la Mairie de Bouglainval

Responsable de la Publication : Philippe BAETEMAN, Comité de rédaction : Equipe municipale